EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 septembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente septembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 septembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT à Pascal GUITTARD, Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Isabelle LAVEST.
Mme Nicaise JOSEPH arrive avant le vote de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Mme Françoise NOUHEN).
M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à M. le Maire.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°50 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu A puis revient à l'ouverture du débat du vote B.

Rapport N° 57

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES À PROJETS INTERNATIONAUX

Le crédit inscrit au budget primitif 2016 en vue de l'attribution de subventions à des associations et aides à projets internationaux s'élève à 36 000 euros et le reliquat, à ce jour, est de 24 150 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE : 1 900 euros

Le Président de la section Lutte de l'Association Sportive Montferrandaise, Monsieur Karim Saib, a invité le Club de Lutte de Gomel (Bélarus) à participer au Tournoi International « Trophée des Volcans » qui aura lieu du 12 au 13 novembre 2016 à Clermont-Ferrand. L'équipe de Gomel est réputée internationalement et leur collaboration bénéficierait au club de lutte de Clermont-Ferrand.

En effet cette participation au Tournoi des Volcans offrirait la possibilité ensuite d'un déplacement de l'équipe clermontoise à Gomel en 2017 dans le cadre d'un double projet : la valorisation des compétitions sportives transfrontalières et la valorisation de l'insertion sociale des jeunes lutteurs qui sont en majorité issus de zone ZUS. Les jeunes impliqués dans l'échange auront l'opportunité de vivre une expérience internationale enrichissante et d'avoir un autre regard sur leur propre quotidien et leur réalité. Intensifier la participation au sport dans les quartiers prioritaires permettrait également aux jeunes d'être les acteurs de la valorisation de leur quartier et de leur propre image.

L'Association Sportive Montferrandaise prendra en charge les frais de repas et des activités pendant les temps libres hors tournoi. La Ville de Clermont-Ferrand est sollicitée à hauteur de 1 900 euros pour faciliter la prise en charge de l'accueil des lutteurs et accompagnateurs de Gomel.

UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL : 500 euros

Dans le cadre du cursus intégré EFA (études Franco-Allemandes) de l'Université Blaise Pascal en partenariat avec l'Université de Regensburg (double diplôme franco-allemand), le projet interactif « e-tandem » (tandem à distance) a été créé pour faciliter la communication entre les étudiants français et allemands de chaque nouvelle promotion (une cinquantaine d'étudiants au total) et favoriser leur rapprochement.

Leur implication dans un travail collaboratif à distance permet ainsi de créer des synergies durables au sein de chaque promotion.

En effet, les deux groupes d'étudiants d'une même promotion franco-allemande sont amenés à se fréquenter la deuxième année à Clermont-Ferrand puis la troisième année à Regensburg.

Ce travail en commun, réalisé sous forme de vidéos, s'inscrit dans le cadre d'une réflexion autour de la notion de « lieux de mémoire » et de l'inscription patrimoniale de ces lieux dans la ville, apportant un regard historique et créatif sur les deux villes.

Grâce à la partie technique du projet, ce travail collaboratif offre non seulement un avantage social et une action d'intégration mais invite aussi les jeunes à un travail de recherche, d'analyse et de découverte de leur propre ville qu'ils interprètent ensuite d'une manière créative et technique.

Ces vidéo-collectifs peuvent également s'intégrer dans le cadre de thématique spécifique et soutenir certains projets en leur donnant une dimension plus active :

- des vidéo-collectifs sur le jumelage Clermont-Ferrand / Regensburg pourraient servir par exemple de présentation des projets avec Regensburg, d'introduction de la semaine franco allemande ou encore de promotion pour étudier à Clermont-Ferrand (InfoSup),

- des vidéo-collectifs franco-allemands sur la Grande Guerre pourraient compléter lors des commémorations 2018, l'exposition à la Mairie prévue avec les lycéens Jeanne d'Arc et ceux de nos villes jumelles.

Pour la réalisation de ce projet d'un coût estimé à 1 280 euros, la Ville est sollicitée à hauteur de 600 euros. L'Université Franco Allemande (UFA) participe à hauteur de 480 euros et l'Université Blaise Pascal à hauteur de 200 euros.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 octobre 2016

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER